

BAROMÈTRE  
DES LEVÉES  
DE FONDS  
**CLEANTECH  
EN FRANCE**  
*1<sup>er</sup> semestre 2021*





# Sommaire

Éditorial PAGE 3

---

1<sup>er</sup> semestre 2021 PAGE 4

---

Trois questions PAGE 5

---

Focus sectoriel :  
l'AgTech PAGE 6





### Nicolas Piau

*Président & co-fondateur TILT  
Capital, membre de la Commission  
Climat de France Invest*

Le Baromètre des levées de fonds du premier semestre 2021 de la Commission Climat affiche une hausse significative des opérations qui s'explique par la croissance du secteur, quelques opérations d'envergure et les perspectives de relance en France et en Europe. La 4<sup>e</sup> phase (2021-2030) du Système Européen d'Échange de Quotas, l'un des piliers de la politique de l'Union européenne de lutte contre le changement climatique, en cours de définition, constituera-t-elle le prochain élément accélérateur pour le secteur ? Il devrait faire entrer le prix du carbone dans les plans stratégiques de nombreuses PME européennes.

Avec 3,8 GtCO<sub>2,eq</sub>, l'Europe représente environ 7% des émissions de Gaz à effet de serre (GES) mondiales (8% si l'on compte le Royaume-Uni). L'UE est la seule région du monde ayant réduit sensiblement ses émissions, avec une diminution de 21% depuis 1990.

Plusieurs facteurs ont contribué à cette baisse, mais il est certain que l'introduction de l'EU-ETS et donc d'un prix des GES dans les décisions économiques des électro-intensifs a joué un rôle majeur dans l'atteinte de ce résultat.

Depuis la Phase 1, les réformes successives ont permis d'améliorer l'efficacité de ce dispositif, avec quelques décisions emblématiques telles que la mise en place de la Market Stability Reserve qui a permis de stabiliser les prix en pilotant le surplus de quotas et leur mise à disposition sur le marché.

Les discussions en cours pour fixer les caractéristiques de la 4<sup>e</sup> phase portent des enjeux particuliers pour le monde du capital investissement. Premièrement, cette réforme pourrait élargir très substantiellement le périmètre d'application, en incluant notamment les transports (au-delà de l'aviation) et le bâtiment. Deuxièmement, elle devrait rendre plus contraignante le plafond de quotas ainsi que la réduction linéaire annuelle, pour aligner les ambitions européennes avec l'Accord de Paris.

Couplée à l'évolution de l'environnement réglementaire européen en faveur de la durabilité, la perspective de cette réforme a contribué à l'augmentation spectaculaire du prix du quota d'émissions qui a dépassé les 57€/t début juillet.

Cette tendance est structurante pour les entreprises qu'accompagne le capital-investissement et il convient d'être vigilant.

D'un côté, un prix du permis d'émissions structurellement élevé est une réelle opportunité pour innover, adopter des technologies propres dans les processus de production et intégrer la dimension climat dans les visions stratégiques.

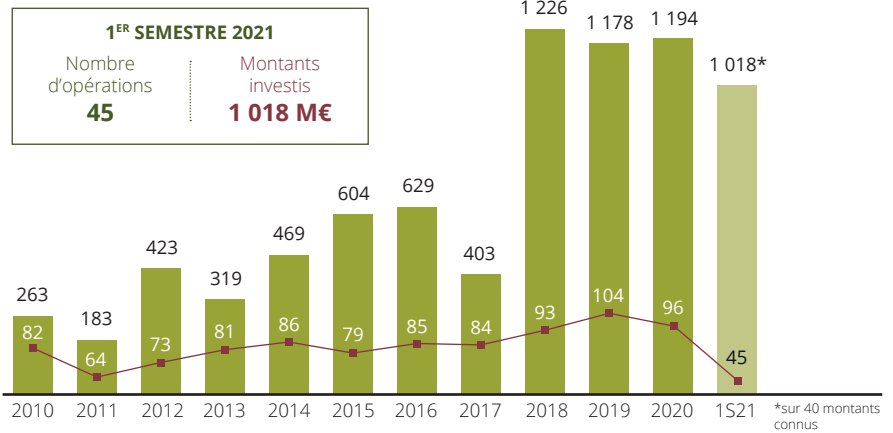
De l'autre, il a un impact majeur sur l'environnement économique et social au sein duquel opèrent ces entreprises. La hausse du prix est aujourd'hui largement tirée par la spéculation d'acteurs qui n'ont aucun rôle industriel. Si la hausse est souhaitable pour donner un signal prix adéquat aux acteurs économiques, son rythme, décorrélé des fondamentaux, rend impossible l'adaptation de l'outil industriel, notamment des PME.

Par ailleurs, l'utilisation des bénéfices tirés de ce marché d'émissions est un enjeu clé : la transition énergétique et écologique ne peut se faire au détriment de la cohésion sociale. Il en va de l'intérêt général comme de l'intérêt des entreprises. La Commission Climat de France Invest s'engagera auprès des entreprises soutenues par le capital investissement pour que la transition énergétique et écologique soit également une transition juste, conformément aux ambitions européennes.

## 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2021

# Évolution des investissements dans le secteur Cleantech

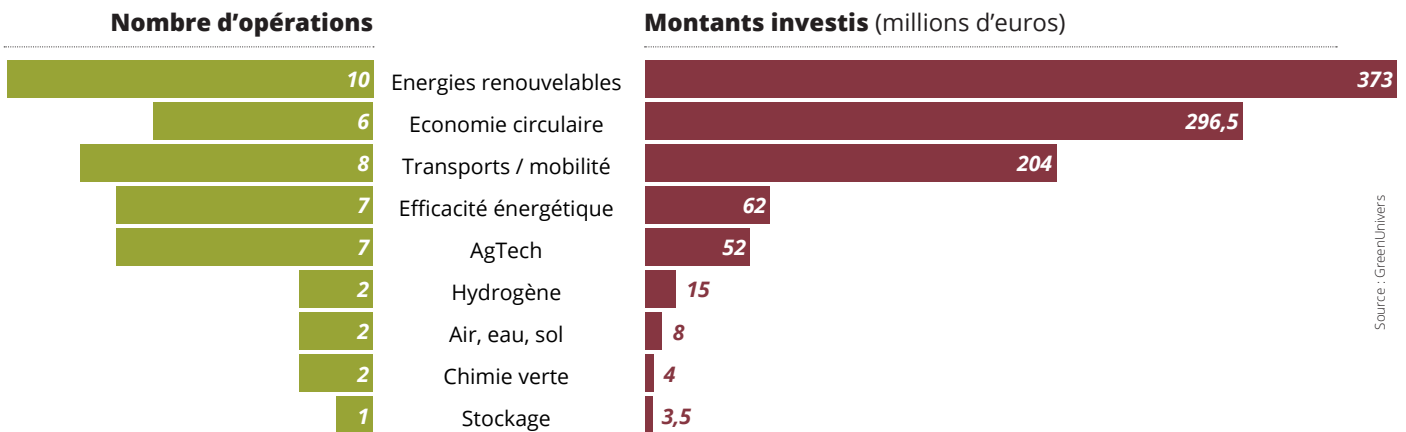
**Au premier semestre 2021, 45 levées de fonds** ont été réalisées en capital innovation et capital développement dans le secteur des Cleantech en France pour un montant global de plus de **1 milliard d'euros sur 40 opérations (cinq montants ne sont pas connus)**.



Source : GreenUnivers

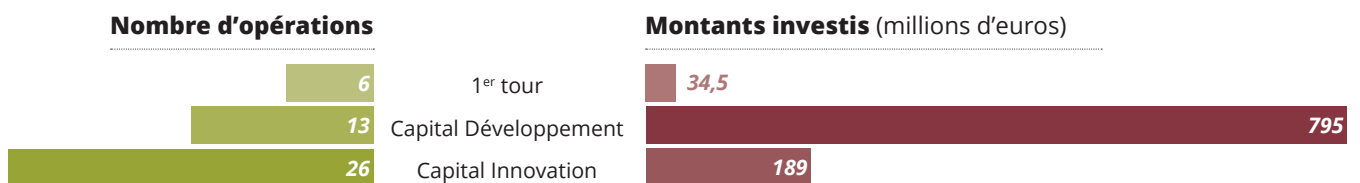
## Investissements par secteur

Compte-tenu de l'importance prise par l'hydrogène, un secteur dédié est désormais créé.



Source : GreenUnivers

## Investissements par stade de maturité



Source : GreenUnivers

## Top 3 des opérations

Entreprise	Secteur	Montant levé auprès des fonds	Investisseurs
<b>Back Market</b>	Economie circulaire	276 M€	General Atlantic, Generation Investment Management, Goldman Sachs Growth Equity, Aglaé Ventures, Eurazeo et Daphni
<b>Neoen</b>	Energies renouvelables	255 M€	Impala, Fonds Stratégique de Participations, Bpifrance
<b>BlaBlaCar</b>	Mobilité	97 M€	VNV Global, Otiva J/F AB et FMZ Ventures

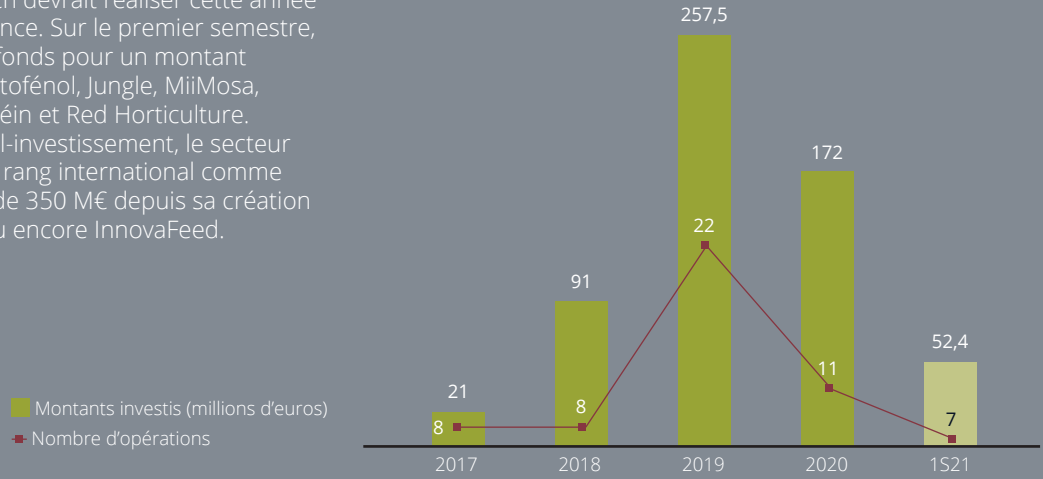
Source : GreenUnivers



## FOCUS SECTORIEL

### L'AgTech

Le jeune secteur de l'AgTech devrait réaliser cette année encore une belle performance. Sur le premier semestre, sept sociétés ont levé des fonds pour un montant total de 52 M€ : Aisprid, Antoféno, Jungle, MiiMosa, Les Nouvelles Fermes, Proléin et Red Horticulture. Grâce au soutien du capital-investissement, le secteur compte des champions de rang international comme Ynsect, qui a collecté plus de 350 M€ depuis sa création il y a dix ans (lire page 5) ou encore InnovaFeed.



## TROIS QUESTIONS



**Antoine Hubert**  
CEO d'Ynsect

Dix ans après sa création, la jeune société de l'AgTech est devenue leader mondial de la production d'ingrédients à base d'insectes. Depuis ses débuts, elle a bénéficié d'un fort soutien du capital-investissement avec plus de 350 M€ levés.



### Quelle est votre actualité ?

2021 est une grande année entre le lancement d'Ynsect sur le marché de l'alimentation humaine et l'acquisition de Protifarm, leader mondial de la production de protéine d'insectes à destination de l'alimentation humaine. Ce rachat permet d'inscrire Ynsect sur la scène internationale avec un site de production à Ermelo, aux Pays-Bas, mais également d'accroître la capacité de production d'Ynsect avec deux espèces de scarabées. Ynsect a également doublé ses effectifs depuis 2019 grâce aux recrutements provoqués par la construction du nouveau site de production, Ynfarm, près d'Amiens.

### Quels ont été pour vous, au-delà du financement, les éléments les plus bénéfiques du capital-investissement ?

Le capital-investissement aura permis à Ynsect d'amorcer son internationalisation du fait des deux premiers investisseurs américains. Il aura également permis de lancer la construction de la plus haute ferme verticale au monde, et d'assurer un carnet de commandes rempli pour les 4 prochaines années grâce à la confiance de futurs clients.

### Quelle est la prochaine étape clé pour Ynsect ?

La prochaine étape clé pour Ynsect est bien entendu l'ouverture et le lancement de la production de notre ferme verticale à Amiens. Mais également, celle d'une internationalisation plus massive de notre activité qui nous permettra de répondre à une demande croissante par l'ouverture de nouvelles fermes verticales sur de nouveaux continents. Le lancement d'Ynsect sur le marché de l'alimentation humaine représente un grand challenge aussi après l'autorisation donnée par la Commission européenne du scarabée Molitor.





## EY | Building a better working world

La raison d'être d'EY est de participer à la construction d'un monde plus équilibré, en créant de la valeur sur le long terme pour nos clients, nos collaborateurs et pour la société, et en renforçant la confiance dans les marchés financiers.

Expertes dans le traitement des données et des nouvelles technologies, les équipes EY, présentes dans plus de 150 pays, contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et répondent aux enjeux de croissance, de transformation et de gestion des activités de nos clients.

Fortes de compétences en audit, consulting, droit, stratégie, fiscalité et transactions, les équipes EY sont en mesure de décrypter les complexités du monde d'aujourd'hui, de poser les bonnes questions et d'y apporter des réponses pertinentes.

EY désigne l'organisation mondiale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun représente une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Les informations sur la manière dont EY collecte et utilise les données personnelles, ainsi que sur les droits des personnes concernées au titre de la législation en matière de protection des données sont disponibles sur [ey.com/privacy](https://ey.com/privacy). Les cabinets membres d'EY ne pratiquent pas d'activité juridique lorsque les lois locales l'interdisent. Pour plus d'informations sur notre organisation, veuillez vous rendre sur notre site [ey.com](https://ey.com).

© 2021 EY & Associés.  
Tous droits réservés.

Studio BMC France - 2106BMC169  
SCORE N° 2021-081  
ED NONE

Document imprimé conformément à l'engagement d'EY de réduire son empreinte sur l'environnement.

Cette publication a valeur d'information générale et ne saurait se substituer à un conseil professionnel en matière comptable, fiscale ou autre. Pour toute question spécifique, vous devez vous adresser à vos conseillers.

[ey.com/fr](https://ey.com/fr)

## À propos de GreenUnivers

Fondé en 2008, GreenUnivers est le média leader de l'information économique et financière sur les cleantech en France. Sa rédaction spécialisée publie chaque jour des articles et analyses sur les entreprises et marchés des différents secteurs : énergies renouvelables, efficacité énergétique, écomobilité, etc. GreenUnivers réalise des études annuelles : « Panorama des cleantech en France », « Baromètre du crowdfunding Energies renouvelables ». Il publie aussi le Baromètre des levées de fonds pour France Invest Climat, en partenariat avec Ernst & Young Advisory, et organise des conférences pour les professionnels. Plus d'informations : [www.greenunivers.com](https://www.greenunivers.com)

### Commission Climat de France Invest

France Invest a créé la Commission Climat pour fédérer la part croissante de ses membres actifs dans les cleantech et pour promouvoir les éco-industries en France et à l'étranger.

**Comité de pilotage :** Ashurst, Azulis Capital, Bpifrance Investissement, Demeter Partners, Demeter Ventures, Eight Advisory, EY Strategy & Transactions (SaT), GreenUnivers, Idinvest Partners, Infravia Capital Partners, JWA Strategy, M Capital Partners, Procadres International, Raise, RGreen Invest Sas, Sofinnova Partners, Starquest, Supernova Invest, Swen Capital Partners, Tilt Capital Partners, 4D Global Energy Advisors.

Pour tout renseignement sur la Commission Climat :  
Valentin Laigre, [v.laigre@franceinvest.eu](mailto:v.laigre@franceinvest.eu)

### Méthodologie

Les données présentées dans ce baromètre sont basées sur les informations recensées auprès des entreprises et des investisseurs par GreenUnivers, complétées des données et analyses issues de la méthodologie EY et réalisées par Ernst & Young Advisory. EY désigne les membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun est une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. EY est une marque déposée au niveau mondial.